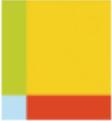




La mobilité et l'accessibilité comme leviers d'attractivité

Exemple d'Arras





LA MOBILITÉ / LEVIER D'ATTRACTIVITÉ

➤ **D'une démarche globale**

PDU

PLUi

CTE

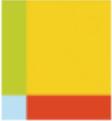
➤ **... Aux actions locales**

Parkings de proximité

Navette de centre-ville

Politique stationnement

L'usage du vélo



DÉMARCHE GLOBALE

PDU - Grand Arras 2030 (Approbation du PDU prévue au Conseil Communautaire du 28/11/19)

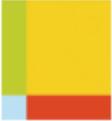
Un PDU articulé en 7 axes :

ASSURER UNE BONNE ARTICULATION ENTRE URBANISME, MOBILITE, SANTE ET ENVIRONNEMENT

- *Réduire le trafic auto tout en favorisant l'usage des TC, de la marche et du vélo*
- *Privilégier le développement urbain dans les espaces déjà bien desservis par les TC*
- *Encourager le développement des commerces et équipements dans les pôles urbains bien desservis par les TC et le réseau cyclable*

RENFORCER LA MOBILITE POUR TOUS

- *Faciliter l'accès à l'information, articuler et compléter les offres de services spécifiques, de divulguer les outils et services numériques*



DÉMARCHE GLOBALE

DEVELOPPER UN SYSTÈME DE MOBILITE A COUTS MAITRISES

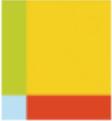
- *Maintenir et renforcer les dessertes ferrées actuelles*
- *Adapter le réseau TC aux évolutions du territoire*
- *Favoriser l'intermodalité*

CONSTRUIRE UNE AGGLOMERATION APAISEE

- *Quartier apaisé, partage de l'espace en maîtrisant la place de l'automobile en circulation et en stationnement*

MAITRISE LES CIRCULATIONS AUTOMOBILES VIA LES OUTILS DISPONIBLES

- *Aménager et hiérarchiser le réseau viaire pour accompagner l'apaisement et le partage des espaces publics, soutenir le développement des modes alternatifs*



DÉMARCHE GLOBALE

CONFIRMER LA MOBILITE COMME VECTEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- *Maintenir une bonne accessibilité, tant pour les usagers que pour les marchandises, pour les emplois, mais aussi pour consolider le développement commercial du centre-ville et continuer le développement touristique*
- *Transport de marchandises, logistique, réflexion sur des centres de distribution urbain*

ACCOMPAGNER ET FAVORISER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT ET DE PRATIQUE DE MOBILITE

- *Aller au-devant des individus, pour «créer le déclic » qui incite à expérimenter des nouvelles façons de se déplacer, puis à changer ses habitudes*
- *Communiquer de façon globale, proposer une information claire, pratique et accessible*
- *Développer et actualiser régulièrement les plans de mobilité d'entreprises*

PLUi - Grand Arras 2030

AXE 4 : Un très haut niveau de service à la population

- *Offrir à la population un niveau de services digne d'une "petite capitale", autosuffisante et performante dans les domaines de la mobilité, de la connectivité, de la santé, de la culture, des loisirs, du commerce de proximité, de l'artisanat et des services à la personne.*

Contrat de Transition Ecologique

AXE 2 : Entrer dans l'ère de la mobilité intelligente avec l'interconnexion des modes de déplacements collectifs, doux et innovants

- *Intensifier les actions en faveur des modes de déplacements alternatifs (vélo, marche, co-voiturage, transports en commun) et accompagner les salariés et leur entreprise dans leur conversion à la mobilité douce*



ACTIONS LOCALES

PARKINGS DE PROXIMITÉ



- De nombreuses places gratuites en bordure du centre-ville
- Un centre-ville accessible en 5 à 10 minutes à pieds ou via Ma Citadine

Objectifs :

Favoriser le report du stationnement de longue durée en bordure du centre-ville



ACTIONS LOCALES

NAVETTE DE CENTRE-VILLE

Ma Citadine GRATUIT

100% électrique, pratique, CUA

Toutes les 10 minutes GRATUIT



*Cet arrêt est desservi uniquement le samedi jour de marché de 7h30 à 14h.

J'aime Arras en Citadine !



MA CITADINE 1 Aquarena
MA CITADINE 2 Citadelle

P+R PARKING + RELAIS GRATUIT



Du lundi au samedi de 7h30 à 19h30,
Profitez gratuitement de Ma Citadine pour sillonner le centre-ville !

Ma Citadine est un service qui vous permet de circuler gratuitement en centre-ville. Astucieux pour flâner ou faire du shopping dans Arras !



> Pratique et rapide:

Ma Citadine permet un accès facilité du centre-ville d'Arras depuis les boulevards. Un véhicule à taille humaine circule du lundi au samedi de 7h30 à 19h30 avec une fréquence de passage toutes les 10 minutes.



> Des parkings relais gratuits:

Pour pallier les problèmes de stationnement en hyper centre et pouvoir ainsi profiter pleinement de votre ville, 4 parkings relais gratuits sont à votre disposition avec un accès direct à Ma Citadine: Crinchon, Cité Nature (Val de Scarpe), Place de Marseille, Citadelle.

- Une navette électrique gratuite
- Un passage toutes les 10 minutes, de 7h30 à 19h30, du lundi au samedi

Objectifs :

Favoriser le report du stationnement de longue durée en bordure du centre-ville

Faciliter l'accès à tous au centre-ville

➤ Les bornes statio-minutes :

Plusieurs zones de bornes statio-minutes en place dans le centre-ville :

- Beffroi (côté rue Le Caron),
- Place de la Vacquerie (côté rue de la Braderie),
- Place du Théâtre,
- Rue Méaulens (face à l'entrée latérale de la Cathédrale)
- ...

Stationnement limité à 15 minutes

Objectif :

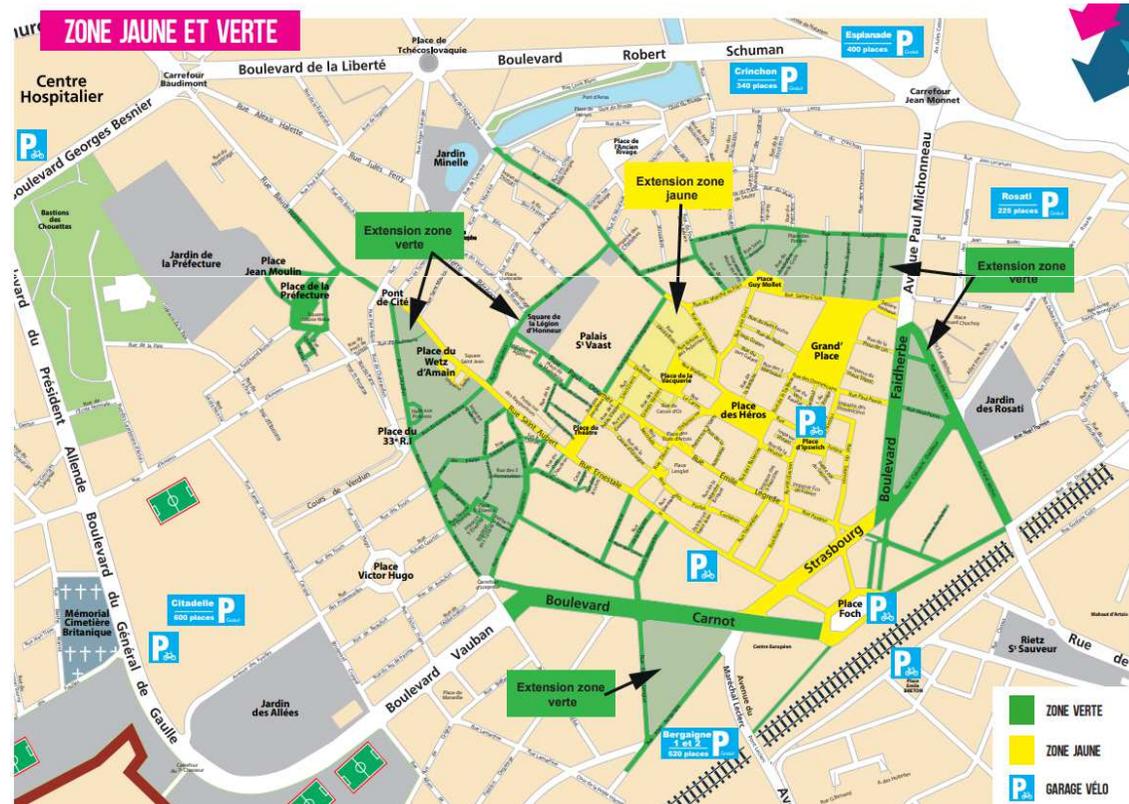
Favoriser la rotation du stationnement en secteur commerçant



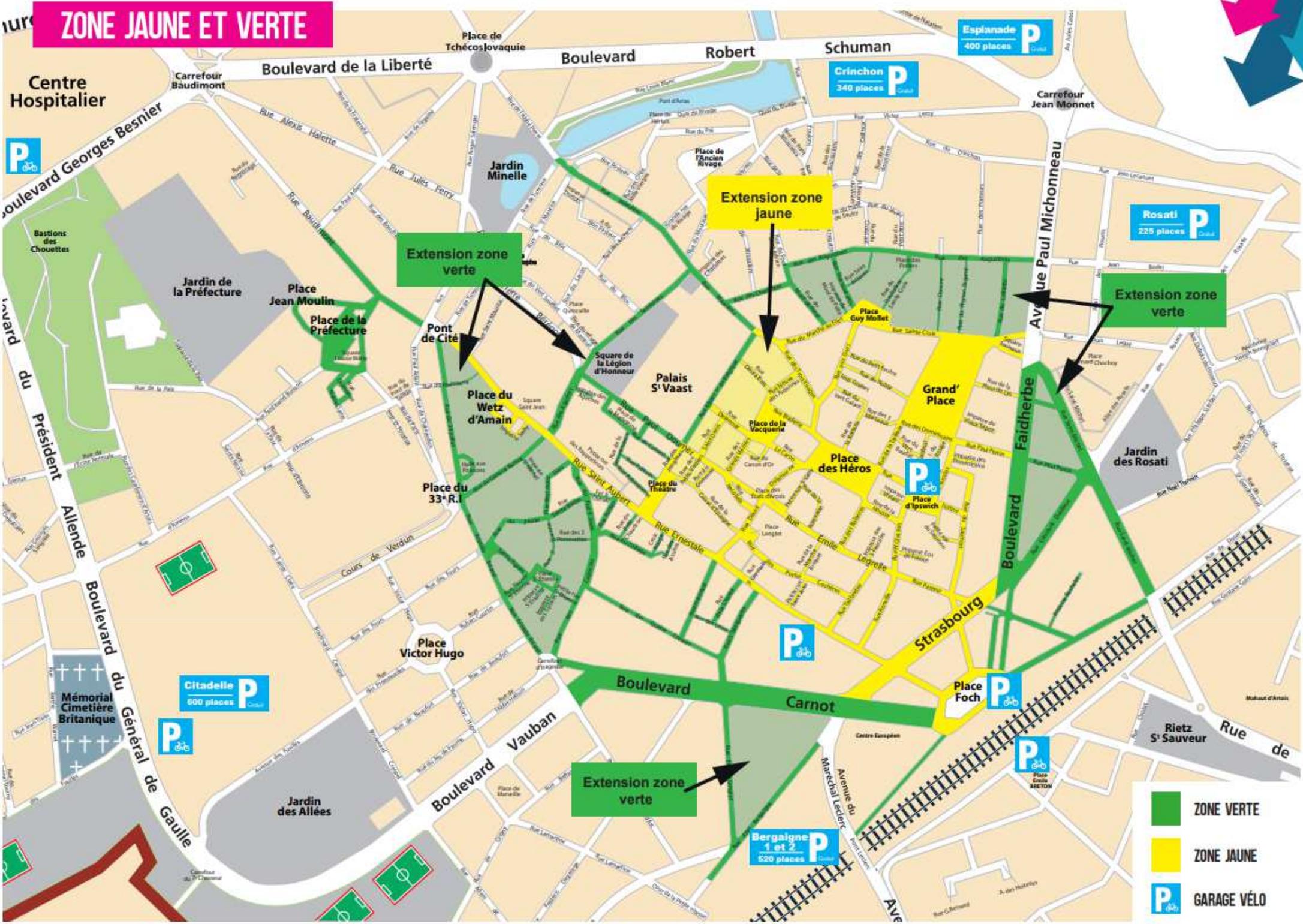
ACTIONS LOCALES

POLITIQUE STATIONNEMENT

- Le stationnement de surface :
 - 30 minutes gratuites offertes 1 fois par jour
 - Zone jaune correspondant à l'hyper centre-ville : 3h maxi (stationnement de courte durée)
 - Zone verte au-delà de l'hyper centre-ville : 7h maxi (stationnement de moyenne durée)
 - Stationnement gratuit sans limitation de durée pour les PMR munies d'une carte de stationnement



ZONE JAUNE ET VERTE



-  ZONE VERTE
-  ZONE JAUNE
-  GARAGE VÉLO



ACTIONS LOCALES

POLITIQUE STATIONNEMENT

- Les parcs de stationnement :
 - 2 parkings souterrains (Grand'Place / 700 places et Centre Européen / 815 places)
 - 3 parcs de stationnement de surface : Palais St-Vaast / Arrazi / Rue du Docteur Brassart

Objectif :

Limiter la place de la voiture en hyper-centre





ACTIONS LOCALES

L'USAGE DU VÉLO

- V'electric : service de location longue durée de vélo à assistance électrique
- Les garages à vélo : 5 situés en hyper-centre
 - Gare SNCF
 - Emile Breton (parking derrière la gare)
 - Gambetta
 - Place d'Ipswich
 - Parking Citadelle
- Poursuite du développement du réseau d'aménagements cyclables et de zones apaisées
 - Pistes ou bandes
 - Zone 30 / Zone piétonne



Objectifs :

Limiter la place de la voiture en hyper-centre

Favoriser l'usage des modes doux et le partage de l'espace public

